



## La Déclaration T2 abrégée

### Qui peut utiliser la *Déclaration T2 abrégée* ?

La *Déclaration T2 abrégée* est une version simplifiée du formulaire *T2 – Déclaration de revenus des sociétés*. Il y a deux catégories de sociétés qui peuvent utiliser cette déclaration :

- Une société qui remplit **toutes** les conditions suivantes :
  - elle est une société privée sous contrôle canadien tout au long de l'année d'imposition;
  - elle a, aux fins de l'impôt sur le revenu pour l'année, un revenu net égal à zéro ou une perte nette;
  - elle a un établissement stable dans une seule province ou un seul territoire;
  - elle ne demande aucun crédit d'impôt remboursable (sauf un remboursement d'acomptes provisionnels versés);
  - elle n'a ni reçu ni versé de dividendes imposables;
  - elle produit sa déclaration en monnaie canadienne;
  - elle n'a pas un débit d'impôt transitoire de l'Ontario.
- Une société exonérée d'impôt (par exemple une organisation à but non lucratif) qui a un établissement stable dans une seule province ou un seul territoire.

Si la société ne correspond pas à l'une de ces catégories, elle doit utiliser le formulaire *T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.

Sauf pour les sociétés du Québec et de l'Alberta, la *Déclaration T2 abrégée* sert aussi de déclaration de revenus provinciale ou territoriale.

### Que devez-vous joindre à la *Déclaration T2 abrégée* ?

Vous devez joindre les trois annexes suivantes à la déclaration\* :

- l'annexe 100, *Renseignements du bilan*, indiquant la situation financière de la société à la fin de l'année d'imposition;
- l'annexe 125, *Renseignements de l'état des résultats*, indiquant les revenus et les dépenses pour l'année (si la société n'a pas gagné de revenus ou n'a pas engagé de dépenses, indiquez simplement « pas de revenus » ou « pas de dépenses »);
- l'annexe 141, *Liste de contrôle des notes*, pour toutes notes afférentes aux états financiers et pour identifier l'auteur des états financiers.

\* Vous n'avez pas à joindre ces annexes si votre société est inactive (vous avez répondu **oui** à la ligne 280) et qu'il n'y a pas de renseignements à inscrire au bilan ou à l'état des résultats. Par contre, elles seront acceptées si produites.

**Selon le cas, vous devrez annexer d'autres formulaires ou annexes. Pour en savoir plus, lisez la page 2 de la *Déclaration T2 abrégée* et le guide T2.** Pour votre commodité, vous trouverez ci-joint la version abrégée de l'annexe 1 ainsi que les annexes 8 et 50.

### Remarque

Si vous avez besoin d'un exemplaire du guide T4012, *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*, et des autres annexes, allez à [www.arc.gc.ca/formulaires](http://www.arc.gc.ca/formulaires) ou composez le **1-800-959-3376**. Si vous avez besoin d'explications pour remplir cette déclaration, communiquez avec notre service de renseignements aux entreprises au **1-800-959-7775**.





### DÉDUCTION POUR AMORTISSEMENT (DPA) (années d'imposition 2006 et suivantes)

Raison sociale	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année   Mois   Jour
----------------	---------------------	--

Pour plus de renseignements, voir la rubrique intitulée « Déduction pour amortissement » dans le *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.

La société fait-elle un choix selon le *Règlement 1101(5q)*? **101** 1 Oui  2 Non

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Numéro de catégorie	Fraction non amortie du coût en capital au début de l'année (fraction non amortie du coût en capital à la fin de l'année selon la colonne 13 de l'annexe de DPA de l'année précédente)	Coût des acquisitions dans l'année (le nouveau bien doit être prêt à être mis en service)  (voir remarque 1 ci-dessous)	Rajustements nets (indiquer entre parenthèses les montants négatifs)  (voir remarque 2 ci-dessous)	Produit de disposition dans l'année (ne doit pas dépasser le coût en capital)	Fraction non amortie du coût en capital (colonne 2 plus colonne 3 plus ou moins colonne 4 moins colonne 5)	Règle de 50 % (1/2 x l'excédent éventuel du coût net des acquisitions sur la colonne 5)  (voir remarque 3 ci-dessous)	Fraction non amortie du coût en capital après réduction (colonne 6 moins colonne 7)	Taux de la DPA %  (voir remarque 4 ci-dessous)	Récupération de la déduction pour amortissement	Perte finale	Déduction pour amortissement (pour la méthode de l'amortissement dégressif, colonne 8 multipliée par colonne 9 ou un montant inférieur)  (voir remarque 5 ci-dessous)	Fraction non amortie du coût en capital à la fin de l'année (colonne 6 moins colonne 12)
200	201	203	205	207	207	211	207	212	213	215	217	220
1.												
2.												
3.												
4.												
5.												
6.												
7.												
8.												
9.												
10.												

Remarque 1 : Inclure tous les biens acquis dans les années précédentes qui sont maintenant prêts à être mis en service. Ces biens auraient auparavant dû être exclus de la colonne 3. Inscrire séparément toute acquisition qui n'est pas assujettie à la règle du 50 %. Voir les *Règlements 1100(2) et (2.2)*.

Remarque 2 : Inclure les montants transférés selon la section 85, ou à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale. Vous trouverez d'autres exemples de rajustements à inclure à la colonne 4 dans le *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.

Remarque 3 : Le coût net des acquisitions correspond au coût des acquisitions (colonne 3) plus ou moins certains rajustements de la colonne 4. Pour des exceptions à la règle du 50 %, voir le bulletin d'interprétation IT-285, *Déduction pour amortissement – Généralités*.

Remarque 4 : Inscrivez un taux seulement si vous utilisez la méthode de l'amortissement dégressif. Pour toute autre méthode (p. ex. la méthode de l'amortissement linéaire, selon laquelle les calculs sont toujours faits à partir du coût d'acquisition), inscrivez s/o. Puis, inscrivez le montant que vous demandez dans la colonne 12.

Remarque 5 : Si l'année d'imposition compte moins de 365 jours, calculer la DPA au prorata, sauf pour certaines catégories. Pour plus de renseignements à ce sujet, consulter le *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.

**Totaux**

--	--	--

Inscrire le total de la colonne 10 à la ligne 107 de l'annexe 1.  
Inscrire le total de la colonne 11 à la ligne 404 de l'annexe 1.  
Inscrire le total de la colonne 12 à la ligne 403 de l'annexe 1.



Raison sociale	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition	Année	Mois	Jour
----------------	---------------------	-----------------------------	-------	------	------

Les sociétés privées doivent remplir cette annexe pour tous les actionnaires qui détiennent 10 % ou plus de ses actions ordinaires et (ou) privilégiées.

	<b>Indiquez un seul numéro par actionnaire</b>					
	Numéro d'entreprise (si la société n'est pas enregistrée, inscrivez « PE »)	Numéro d'assurance sociale	Numéro de fiducie	Pourcentage des actions ordinaires	Pourcentage des actions privilégiées	
Nom de l'actionnaire (après le nom, indiquez entre parenthèses si l'actionnaire est une société, une société de personnes, un particulier ou une fiducie)	<b>100</b>	<b>200</b>	<b>300</b>	<b>350</b>	<b>400</b>	<b>500</b>
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						



# DÉCLARATION T2 ABRÉGÉE (années d'imposition 2011 et suivantes)

Ce formulaire est utilisé comme déclaration de revenus fédérale et provinciale ou territoriale, à moins que la société soit située au Québec ou en Alberta. Si la société est située dans l'une de ces provinces, vous devez produire une déclaration de revenus provinciale distincte.

Les renvois législatifs mentionnés dans cette déclaration visent la *Loi de l'impôt sur le revenu fédérale*. Cette déclaration peut tenir compte de modifications qui n'étaient pas adoptées au moment de la publication.

Faites parvenir une copie dûment remplie de cette déclaration, y compris les annexes et l'*Index général des renseignements financiers (IGRF)*, à votre centre fiscal ou votre bureau des services fiscaux. Vous devez produire la déclaration dans les six mois suivant la fin de l'année d'imposition de la société.

Pour plus de renseignements, visitez le [www.arc.gc.ca](http://www.arc.gc.ca) ou consultez le guide T4012, *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.

**055** N'inscrivez rien ici

## Identification

**001** Numéro d'entreprise (NE) ..... R C

**002** Nom de la société

### Adresse du siège social

L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? ..... **010** 1 Oui  2 Non

Si **oui**, remplissez les lignes 011 à 018.

**011** \_\_\_\_\_  
**012** \_\_\_\_\_  
Ville **015** Province, territoire ou État **016**  
Pays (autre que le Canada) **017** Code postal **018**

### Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du siège social)

L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? ..... **020** 1 Oui  2 Non

Si **oui**, remplissez les lignes 021 à 028.

**021** a/s de \_\_\_\_\_  
**022** \_\_\_\_\_  
**023** \_\_\_\_\_  
Ville **025** Province, territoire ou État **026**  
Pays (autre que le Canada) **027** Code postal **028**

### Emplacement des livres comptables

L'emplacement des livres comptables a-t-il changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? ..... **030** 1 Oui  2 Non

Si **oui**, remplissez les lignes 031 à 038.

**031** \_\_\_\_\_  
**032** \_\_\_\_\_  
Ville **035** Province, territoire ou État **036**  
Pays (autre que le Canada) **037** Code postal **038**

### **040** Genre de société à la fin de l'année d'imposition

- 1  Société privée sous contrôle canadien (SPCC)
- 2  Autre société privée
- 3  Société publique
- 4  Société contrôlée par une société publique
- 5  Autre société (précisez) \_\_\_\_\_

### **085** Si la société est exonérée selon l'article 149, cochez une des cases suivantes :

- 1  Une organisation agricole, « un board of trade » ou une chambre de commerce ou un cercle ou une association à but non lucratif
- 2  Sociétés de recherche scientifique et de développement expérimental à but non lucratif
- 3  Certains assureurs d'agriculteurs et de pêcheurs
- 4  Exonérée selon un autre alinéa de l'article 149

### Quelle est l'année d'imposition visée par cette déclaration?

Début de l'année d'imposition **060** Fin de l'année d'imposition **061**

AAAA MM JJ      AAAA MM JJ

Y a-t-il eu acquisition de contrôle, à laquelle le paragraphe 249(4) s'applique, depuis l'année d'imposition précédente? ..... **063** 1 Oui  2 Non

Si **oui**, donnez la date d'acquisition de contrôle ..... **065**

AAAA MM JJ

### La date à la ligne 061 est-elle une fin d'année d'imposition réputée selon :

le sous-alinéa 88(2)a)(iv)? ..... **064** 1 Oui  2 Non

le paragraphe 249(3.1)? ..... **066** 1 Oui  2 Non

S'agit-il d'une société professionnelle associée d'une société de personnes? .. **067** 1 Oui  2 Non

### Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est produite après une :

constitution en société? ..... **070** 1 Oui  2 Non

fusion? ..... **071** 1 Oui  2 Non

Si **oui**, remplissez et joignez l'annexe 24.

Y a-t-il eu liquidation d'une filiale selon l'article 88 durant l'année d'imposition courante? ..... **072** 1 Oui  2 Non

Si **oui**, remplissez et joignez l'annexe 24.

Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? ..... **076** 1 Oui  2 Non

Est-ce la dernière déclaration jusqu'à la dissolution de la société? ..... **078** 1 Oui  2 Non

« Zéro » ou « perte nette » aux fins de l'impôt sur le revenu selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF ..... **300** ( \_\_\_\_\_ )

Administration provinciale ou territoriale ..... **750** \_\_\_\_\_

Impôt payé par acomptes provisionnels ..... **840** \_\_\_\_\_

S'il y a eu paiement d'acomptes provisionnels en trop pour cette année, indiquez le code de remboursement ..... **894**

N'inscrivez rien ici

**095**

**096**

**Pièces jointes**

**Renseignements sur les états financiers** – Utilisez les annexes 100, 125 et 141 de l'IGRF.

**Annexes** – Selon le cas, vous pourriez avoir à joindre certaines annexes à cette déclaration. Répondez aux questions suivantes. Pour chaque réponse affirmative, joignez l'annexe indiquée.

	<b>Oui</b>	<b>Annexe</b>
Le revenu net (perte nette) indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net égal à zéro ou de la perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu? .....	<b>201</b> <input type="checkbox"/>	1
(i) Avez-vous joint une annexe montrant la continuité des pertes? ou	<b>204</b> <input type="checkbox"/>	4
(ii) Voulez-vous reporter la perte de l'année courante à une année d'imposition précédente? .....		
La société a-t-elle réalisé des gains en capital ou subi des pertes en capital durant l'année d'imposition? .....	<b>206</b> <input type="checkbox"/>	6
La société a-t-elle des biens qui donnent droit à la déduction pour amortissement? .....	<b>208</b> <input type="checkbox"/>	8
La société est-elle liée à d'autres sociétés? .....	<b>150</b> <input type="checkbox"/>	9
La société a-t-elle des biens qui sont des immobilisations admissibles? .....	<b>210</b> <input type="checkbox"/>	10
La société a-t-elle effectué des opérations, y compris des transferts selon l'article 85, avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, sauf les opérations effectuées dans le cours normal des activités de la société? N'incluez pas les opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents .....	<b>162</b> <input type="checkbox"/>	11
La société demande-t-elle des réserves déductibles? .....	<b>213</b> <input type="checkbox"/>	13
La société a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada? .....	<b>164</b> <input type="checkbox"/>	14
La société demande-t-elle une déduction pour les paiements à un régime de prestations aux employés? .....	<b>165</b> <input type="checkbox"/>	15
La société est-elle une société privée sous contrôle canadien associée? .....	<b>160</b> <input type="checkbox"/>	23
La société (sociétés privées seulement) a-t-elle au moins un actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires ou privilégiées de la société? .....	<b>173</b> <input type="checkbox"/>	50

**Renseignements supplémentaires**

La société est-elle inactive? .....

**280**    1 Oui     2 Non

Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis. Indiquez le pourcentage du total des recettes approximatif que chaque produit ou service représente.

<b>284</b> _____	<b>285</b> _____ %
<b>286</b> _____	<b>287</b> _____ %
<b>288</b> _____	<b>289</b> _____ %

Si l'activité principale de votre société est la construction, avez-vous eu des sous-traitants pendant l'année d'imposition? .....

**295**    1 Oui     2 Non

**Attestation**

Je, **950** \_\_\_\_\_, **951** \_\_\_\_\_, **954** \_\_\_\_\_,

Nom en lettres moulées                      Prénom en lettres moulées                      Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, au meilleur de ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année d'imposition précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

**955** \_\_\_\_\_                      \_\_\_\_\_                      **956** \_\_\_\_\_

Date (aaaa/mm/jj)                      Signature du signataire autorisé de la société                      Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si **non**, fournissez les renseignements ci-dessous .....

**957**    1 Oui     2 Non

**958** \_\_\_\_\_                      **959** \_\_\_\_\_

Nom en lettres moulées                      Numéro de téléphone

**Langue de correspondance – Language of correspondence**

Indiquez la langue de correspondance en inscrivant **2** pour français ou **1** pour anglais. **990**

Indicate the language of correspondence by entering **2** for French or **1** for English.